

le trait d'union



Le dimanche 11 juin, une belle compétition se déroulait sur la piste de BMX. Bravo aux organisateurs et aux participants !

www.bailleulsurtherain.fr

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie

RECONNAISSANCE NATIONALE

Bailleul-sur-Thérain,
une commune engagée
pour des combats collectifs !



Bailleul
sur
Thérain

UNE ANNÉE QUI S'ACHÈVE ET LA PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE ANNÉE !

L'année scolaire 2022 / 2023 s'est achevée. Il est temps pour chaque élève de profiter de ce temps de repos estival, de profiter de sa famille et de ses amis !

Mais déjà l'année 2023 / 2024 se profile !

Pour vous aider à anticiper au mieux la rentrée scolaire et passer ainsi des vacances sereines, voici ci-dessous quelques informations utiles. ●

LES BONS DE RENTRÉE SCOLAIRE BAILLEULOIS

- Votre enfant est au collège ? Vous pouvez bénéficier d'un bon de rentrée scolaire d'un montant de **20 euros**. Si votre enfant rentre en 6^{ème} il se verra doté d'une calculatrice qui lui servira durant tout son parcours de collégien ;
- Votre enfant est au lycée ? Un bon de rentrée scolaire d'un montant de **30 euros** vient compléter la carte génération Hauts de France dont vous trouverez ci-dessous les avantages.
- Votre enfant est en études supérieures ? Une carte FNAC d'une valeur de **100 euros** lui sera remise pour l'accompagner dans ses études. Les élèves en alternance ne peuvent pas bénéficier de la carte FNAC

Vous êtes invités à passer en mairie jusqu'au 31 octobre 2023 pour en bénéficier avec les justificatifs nécessaires à la délivrance des bons / carte FNAC. ●



PENSEZ À INSCRIRE VOTRE COLLÉGIEN (E) ET LYCÉEN (E) POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

À partir du 1^{er} septembre 2023, l'abonnement annuel scolaire et l'abonnement « 3 -18 ans » disparaissent pour faire place à l'abonnement annuel - de 19 ans **GRATUIT**.

Rendez-vous sur corolis.fr !

Concernant les **lycéens** : nous vous invitons à consulter le site **oise-mobilité.fr** puis de sélectionner dans la liste déroulante « réseau Oise – inscription transport scolaire 2023 / 2024 ». ●

CARTE GÉNÉRATION #HDF – LYCEENS ET APPRENTIS



N'oubliez pas de demander la carte Génération en vous connectant :

<https://www.cartegeneration.hautsdefrance.fr>

L'objectif de cette aide mise en place par le conseil régional des Hauts de

France est d'accorder aux lycéens une aide de rentrée forfaitaire individuelle pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition ou de location des livres scolaires et équipements professionnels et de sécurité.

>> QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les lycéens pré-bac des filières générales, technologiques et professionnelles.
- Les jeunes inscrits aux classes complètes pré-bac de niveau lycée du Centre National d'Education à Distance (CNED) et domiciliés dans la Région Hauts-de-France.
- Les apprentis en première année d'apprentissage.

>> LE MONTANT ?

Le montant de l'aide est fixé à :

- **200 euros** pour les apprentis en 1^{ère} année
- **100 euros** pour tous les lycéens primo-entrants
- **55 euros** pour tous les lycéens poursuivants. ●

LE PASS CULTURE : UN DISPOSITIF TOUJOURS D'ACTUALITÉ, PENSEZ À LE DEMANDER !



Ce dispositif a été élargi en 2022 et permet aux mineurs de bénéficier d'un crédit individuel entre 20 et 30 euros et toujours 300 euros pour les jeunes de 18 ans.

Comment en bénéficier ?

Inscriptions sur l'application Pass Culture avec les identifiants EduConnect de l'élève. ●

GROS PLAN SUR LE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS :

LE TRIBUNAL DONNE RAISON AUX COMMUNES DE BAILLEUL-SUR-THÉRAIN ET BRESLES

Le projet démesuré porté par la société Bonnevie consistait à stoker sur notre territoire des millions de tonnes de déchets inertes, issus du grand Paris notamment, en façonnant une butte de près de 19 mètres de haut, le tout sur une zone naturelle.

Les élus des communes de Bailleul sur Thérain et de Bresles, soutenus dans leur combat par l'Agglomération du Beauvaisis, divers partenaires ainsi que l'Association contre l'installation de stockage de déchets inertes située à Bresles, ont saisi, par la voix du cabinet d'avocats SEBAN, le tribunal administratif des anomalies constatées et des lourdes interrogations que soulevait cette exploitation future.

Le juge du tribunal administratif d'Amiens a rendu son jugement le 8 juin 2023 et a donné **RAISON** aux communes requérantes.

Le juge déclare que le jugement en date du 2 décembre 2021 donnant à la société Bonnevie l'autorisation d'exploiter est non avenu. En effet, le projet aurait dû faire l'objet d'une **autorisation environnementale en vertu de la loi sur l'eau** en raison notamment que le site d'implantation se situe très nettement sur une zone humide "un quart de la superficie totale du terrain d'assiette du projet qui est de 32 hectares".

De plus, le projet aurait dû faire l'objet d'un examen au cas par cas par les services de l'Etat en vertu de la réglementation relative aux ICPE et ainsi faire l'objet d'une **évaluation environnementale**.

Enfin, le projet méconnaît le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bresles. **Il est incompatible avec le règlement de la zone N ce qui rend le projet, tel qu'envisagé aujourd'hui, impossible sur cette zone.**

Depuis 2019, à travers la voix de ses élus, la commune de Bailleul sur Thérain s'est positionnée contre ce projet. La forte mobilisation des citoyens, des partenaires associatifs ou institutionnels et des élus a mené à la victoire. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de ce combat mené collectivement ! ●



La marche citoyenne du 5 février contre l'installation de stockage de déchets inertes a remporté un vif succès !



édito

Chères Bailleuloises, chers Bailleulois,

Le combat que nous avons engagé dès 2019 contre l'installation de stockage des déchets inertes du Grand Paris sur le site des Cent Mines vient de trouver une première issue encourageante et positive.

Après bien des rebondissements, le juge du tribunal administratif a considéré le projet non conforme au regard de l'emplacement envisagé. Il indique par ailleurs que le plan local d'urbanisme de la commune de Bresles n'autorise pas en l'état une telle installation.

Ce projet que nous combattons maintenant depuis plus de 4 ans a demandé une persévérance et une détermination sans faille.

Soutenus et accompagnés dans notre action par la commune de Bresles, nous avons mené cette bataille animée par notre volonté farouche de préserver nos espaces naturels sensibles.

Notre commune est dans un écrin de verdure et d'eau. Nous avons toujours eu à cœur d'agir dans le respect de ces zones à protéger où la biodiversité se développe en toute quiétude.

Le rôle des élus et des citoyens est de se mobiliser face à l'appétit toujours plus gargantuesque d'investisseurs peu soucieux de nos paysages et de nos espaces naturels.

Cette première victoire n'est pas définitive mais essentielle. En effet un recours de la part de l'entreprise déboutée est possible dans les deux mois.

Sachez que nous ne désarmons pas. Nos arguments sont sérieux et ont été entendus et retenus en première instance.

Nous restons vigilants et en éveil.

Ce dossier atteste de la place prépondérante qu'occupent les élus locaux. Depuis maintenant plusieurs mois nous entendons régulièrement des témoignages de maires qui préfèrent démissionner face aux injonctions des concitoyens plutôt que de subir les pressions quotidiennes.

Certes le rôle de premier magistrat n'est pas tous les jours aisé mais il n'en demeure pas moins que la fonction procure des satisfactions et surtout donne la possibilité d'agir au plus près des habitants.

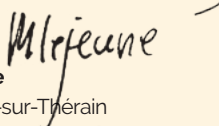
Notre équipe municipale est présente, investie et travaille pour notre commune.

Nous avons souhaité à l'occasion d'une réunion publique vous présenter les nombreux projets qui se construisent depuis trois ans.

Vous pourrez ainsi mesurer le chemin parcouru et apprécier les mutations que notre commune va vivre dans les prochains mois.

Soyez assurés de notre engagement à vos côtés pour défendre au mieux les intérêts de Bailleul sur Thérain.

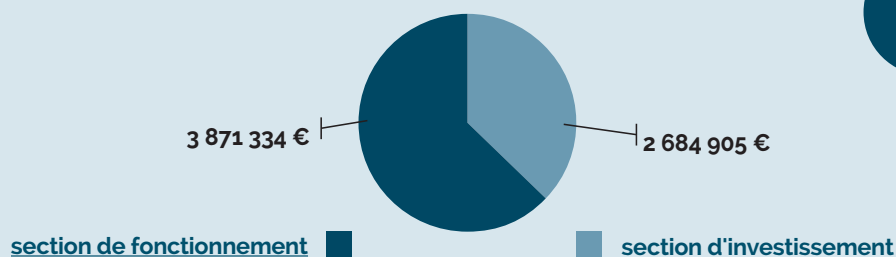
La trêve estivale se profile. Repos bien mérité pour notre jeunesse, vacances attendues pour les adultes, à tous, je souhaite un bel été.

Bien cordialement,

 Béatrice Lejeune
 Maire de Bailleul-sur-Thérain

Le budget 2023 : la prudence dans un contexte contraint

Le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 de la commune ont été votés par le conseil municipal le 25 mars 2023 en séance publique.

L'ÉQUILIBRE DE CE BUDGET 2023 :



Le budget 2023 en quelques points clés :



>> des **économies d'énergie** recherchées pour tenter de limiter le coût de l'énergie avec par exemple l'extinction de l'éclairage public ou la diminution de la température à 19° dans les locaux mairie et école ;



>> des **dépenses de solidarité qui favorisent le pouvoir d'achat** des habitants maintenues à travers la subvention communale au CCAS : bons de naissance, bons de rentrée scolaire, bons aux aînés lors du colis de fin d'année ;



>> des **dépenses d'investissement** soutenues afin de poursuivre la dynamique de la commune et poursuivre la qualité de vie des habitants.



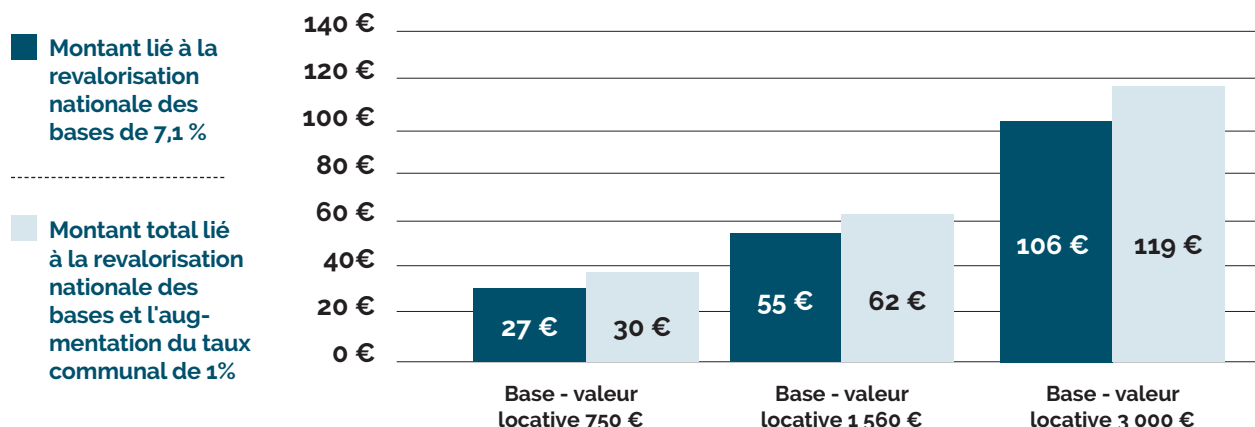
>> des **recettes qui stagnent** malgré l'augmentation nationale décidée par l'Etat des bases de la taxe foncière à hauteur de 7,1 %. Les recettes afférentes à cette augmentation NE sont PAS répercutées entièrement sur le budget de la commune.

Afin de maintenir le niveau de services de la commune, au-dessus de ceux proposés par des communes de même strate, il a été décidé une **augmentation limitée et mesurée de 1% du taux communal** de la taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Cette augmentation mesurée permettra à la commune de percevoir **39 000 € de recettes** supplémentaires. ●

Les nouveaux taux communaux seront :

	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non-bâti	Taxe habitation – résidences secondaires
Taux 2023	38.47 %	42.78 %	9.63 %

Quelles conséquences pour les contribuables Bailleulois - comparatif



2020-2023, les trois premières années de la mandature municipale !

BILAN 2020-23



En mars 2020, la liste « **Bailleul-sur-Thérain, passionnément, naturellement !** » a été élue dans un contexte sanitaire inédit.

Depuis, le conseil municipal largement renouvelé, œuvre pour rendre toujours plus agréable la commune et poursuivre la dynamique qui la caractérise tant. Les projets structurants sont nombreux et se mettent en place, pour le moment dans l'ombre. D'autres réalisations sont d'ores et déjà visibles.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA PÉRIODE 2020 – 2023 :

Une commune raisonnable à la recherche d'**économies et de recettes dans un contexte budgétaire contraint** ;

- Un environnement **préservé et valorisé avec en fil conducteur un développement maîtrisé** de la commune ménageant **attractivité et préservation du cadre de vie** et du caractère semi-rural de la commune ;
- Un territoire **résolument solidaire et protecteur** ;
- Un **dynamisme** soutenu et une **participation** des habitants à la vie de la commune ;
- Une commune tournée vers sa **jeunesse** qui n'oublie pas ses **aînés** et la nécessaire transmission
- Une commune aux **projets culturels ambitieux et novateurs**.

Vous trouverez dans les deux prochaines pages quelques images et éléments projetés lors de la **réunion publique de mi-mandat du 30 juin**. ●



RÉUNION PUBLIQUE
DU 30 JUIN !

La réunion publique de mi-mandat a rencontré un beau succès. Les personnes présentes ont pu échanger sur les projets communaux

La mise en place du budget participatif a permis la réalisation de l'abri-vélos comme d'autres projets (sécurisation du parking escargot avec la création de la sente piétonne notamment). Merci aux participants et aux votants ! Une prochaine saison sera bientôt lancée! ●



Une commune aux projets ambitieux !

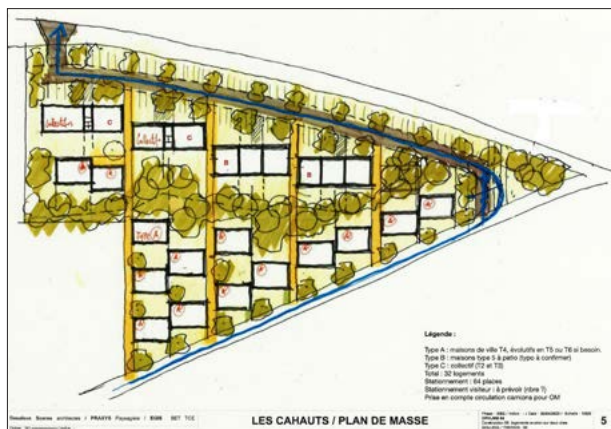
L'aménagement cœur de village, un projet ambitieux pour lequel la concertation et la participation des habitants se sont concrétisées par deux ateliers de travail !

Il s'agira d'un **environnement communal préservé dans son caractère semi-rural mais valorisé** :

- Un centre bourg repensé pour favoriser la sécurité des piétons sans exclure les automobilistes ;
- Un centre-bourg sécurisé avec le déplacement des services techniques sur une parcelle à proximité de l'entrée de ville, vers le pôle Voltaire ;
- Un centre-bourg valorisé avec une requalification des abords de la mairie et salle des fêtes, avec la création d'une véritable place de village entourée d'un écrin vert de promenade.
- Un centre-bourg requalifié avec la création de nouvelles cases commerciales et des logements. ●



La déconstruction du Clos Trupet, un projet de longue haleine !



Le Clos Trupet fait partie du patrimoine de Bailleul. Il date des années 1959 et 1960. Toutefois, les bâtiments ne répondent plus aux standards actuels en terme d'isolation phonique et d'isolation thermique notamment. C'est ainsi que sous l'impulsion de la commune et en partenariat avec elle, la Sahlm, propriétaire des bâtiments, a engagé la reconstruction des bâtiments.

Un projet qui a nécessité une mise en comptabilité du PLU achevée depuis fin 2022.

Comme évoqué à plusieurs reprises la recomposition de l'offre locative se fera sur deux secteurs : les Cahauts et les parcelles situées rue du gravier, lieu-dit « sous l'Eglise ».

Il s'agira d'un projet grandement qualitatif et apaisé en terme de circulation automobile. ●

ZOOM sur la valorisation des étangs

Le projet de valorisation des étangs repose sur 3 axes :

- **Une gestion écologique du site** avec des interventions de génie écologique pour redonner au site plus de naturalité et enrichir la biodiversité sur certains secteurs ;
- **Une priorité absolue : la thématique de l'environnement** en proposant une offre d'éducation et de sensibilisation à l'environnement avec des animations, des outils d'interprétation, des obser-

vatoires et aménagements divers ;

- **Un espace récréatif et inclusif pour les personnes porteuses de handicaps** (moteur, visuel ou tout autre handicap) en proposant des services et des animations sur le site en direction de la population locale ainsi que des activités récréatives compatibles avec l'esprit du lieu et du projet. ●

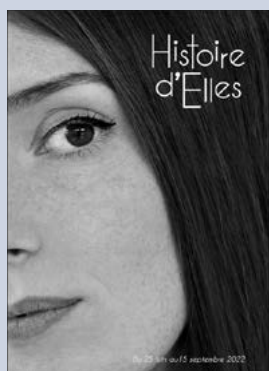




Les jardins partagés sont une vraie parenthèse hors du temps. Véritable lieu de convivialité et de partage. Vous voulez rejoindre les bénévoles déjà présents ? Contactez Ingrid Fleurier en mairie !



Les manifestations et animations participent à la vie de Bailleul et à son dynamisme. La Bailleulade, manifestation communale centrale, évolue se réinvente chaque année afin que cette journée soit agréable pour les grands et les petits !



Culture et milieu rural ne sont pas contradictoires !



La municipalité organise de nombreuses actions culturelles :

- Des **concerts de musique classique** à l'Eglise, des concerts avec l'Orchestre Philharmonique de l'Oise ou encore un concert des C4 ;
- Le montage d'un **projet photographique « Histoire d'Elles »** mettant en avant des femmes

bailleuloises exerçant des métiers du lien.

- Des **expositions photographiques permanentes** sur le parvis de la Mairie en partenariat avec l'association Diaphane ;
- Un projet novateur et expérimental de rencontre entre jeunes Bailleulois et Creillois autour de la création artistique avec **Alcazars**.



Le pack santé : une action engagée à destination des jeunes afin de les sensibiliser à l'importance des soins médicaux. Cette sensibilisation s'est concrétisée par la remise des pack santé comprenant des éléments matériels (kit hygiène, serviettes périodiques notamment), et immatériels : documentation précise et possibilité d'obtenir après formation le PSC1 : 65 jeunes sont désormais diplômés !

D'autres projets verront le jour !

La municipalité entend mettre un certain nombre de projets :

- A court terme, des ateliers seront proposés afin de conseiller les aînés quant aux aménagements de leur domicile notamment ;
- La réalisation d'une voie douce afin de sécuriser l'entrée de ville et parfaire le maillage avec la Trans'Oise le long de la RD12 (sens Rochy - Hermes) ;

- La réflexion pour la réalisation d'un restaurant communal est bien engagée et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous présenter l'avancement de ce projet.
- Une réflexion sur les aménagements et dispositions à prendre concernant la circulation et le stationnement lors des heures de pointe à l'école est en cours avec l'appui du Cerema.



La relance des ateliers informatiques : nous cherchons activement la personne qui pourra mener de tels ateliers pour tous les niveaux. Vous êtes intéressé (ée) ? Appelez sans plus tarder la mairie !



Partir en livres !

A l'occasion du festival national « Partir en Livre », la médiathèque Benoîte Groult s'est associée à l'Action Culturelle du Beauvaisis pour proposer le mercredi 28 juin, un très beau spectacle, « Double Je(u) », joué par la Compagnie 100 mobiles. Au total, une quarantaine de personnes ont assisté à cet événement, donc les enfants du périscolaire qui se sont émerveillés devant la tendresse et la poésie de ce spectacle. ●



Une kermesse ensoleillée avec des enfants ravis et des parents contents de voir le travail réalisé par l'équipe enseignante !



Chaque année de nombreux bénévoles et partenaires constituent une aide précieuse et indispensable pour notre jeunesse et notre commune : aide à la restauration scolaire, au jardin partagé, au centre d'animation !

La fête d'été du multiaccueil est l'occasion de mettre à l'honneur cette belle structure !



La fête du multiaccueil le 1^{er} juillet a permis de profiter de la toute nouvelle pergola dont l'investissement est porté par la commune





L'année s'est terminée par une journée récréative organisée par la municipalité à Beauvais : restaurant, SpeedPark pour un moment de convivialité !



Félicitations à nos jeunes conseillers municipaux !

L'année fut dense pour nos conseillers municipaux enfants. Beaucoup de projets, tels que :

- Les nichoirs à oiseaux ;
- La réalisation d'un rallye photo le 1^{er} juillet à l'occasion de la fête du vélo ;
- Des échanges avec les résidents du foyer « les libellules » afin de poursuivre le travail engagé autour de la récupération des mégots via Tchao-mégots. Des rencontres entre enfants du CME et résidents du

foyer d'accueil médicalisé « Les Libellules » ont été organisées. Les participants se sont rendus sur site et notamment dans des coins stratégiques (école, centre-bourg de Bailleul, RPA). Ce moment de travail s'est terminé au foyer « Les Libellules » pour partager un moment convivial autour d'un goûter.

BRAVO à l'ensemble des conseillers municipaux enfants ! ●



Une après-midi d'échanges et de travail constructif entre conseillers municipaux enfants et résidents du foyer « Les Libellules » autour de la lutte contre la pollution liée aux mégots.



A l'accueil de loisirs sans hébergement du mois d'avril : à la découverte de l'Amérique

65 enfants ont participé à l'accueil de loisirs sans hébergement sur le thème « l'art en voyage ». Ils sont partis en voyage vers l'Amérique.

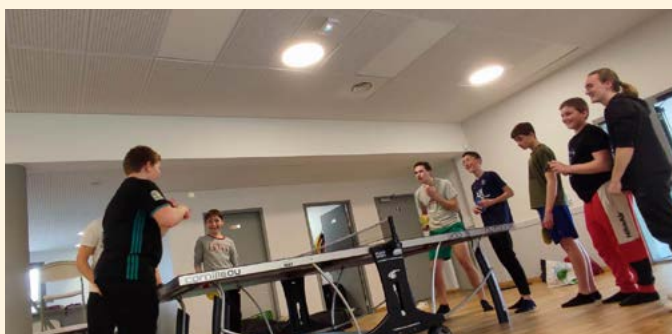
De nombreuses activités : jeux de société sur le thème avec la ludoplanète, dodgeball au gymnase, inter centre

avec le centre de Hermes, patinoire et structures gonflables, grands jeux extérieurs... échanges avec les résidents « La Compassion », visite de la ferme itinérante.

Des moments riches en émotion avec à la clé de nombreux sourires... ●



Pour les ados, un accueil de loisirs printanier entre partage et échange en intercentre avec St Just en Chaussée et sport, des jeunes ravis !





Les cérémonies commémoratives des 30 avril et 8 mai sont autant de moments d'échanges que de transmission de la mémoire collective auprès des plus jeunes.



Les jeux intervillages avec les communes de Laversines et Warluis, un véritable moment de plaisir. A renouveler, sans modération !



La fête de la musique, édition 2023 : une belle ambiance, du bon son, une belle convivialité entre grands et plus jeunes !

Faites du vélo



Une 1^{ère} édition à renouveler et adapter !



Tous au compostage !

Le samedi 25 mars une quarantaine de personnes étaient réunies pour suivre la formation compostage dispensée par le service déchets de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Après avoir appris les gestes essentiels à un compost réussi les participants sont repartis avec leur composteur.

Vous habitez Bailleul ? Vous souhaitez un composteur ? Venez participer à la prochaine session de formation qui sera bientôt organisée. ●



Nettoyage de printemps de la Trans'Oise en partenariat avec les communes de Rochy-Condé, Hermes et Bresles.
Une action citoyenne pour répondre à des comportements non-citoyens !



Le retour des travaux à l'Entre Deux Monts

Une nouvelle phase de travaux débute à l'Entre deux Monts : finalisation des espaces et voiries au niveau des nouvelles habitations en face de la rue Jean-Jacques Rousseau (après la place publique) et viabilisation d'une nouvelle tranche (rue de Lisbonne) avec la réalisation de nouvelles parcelles qui seront mises à la vente. ●

Les travaux de la salle des fêtes seront bientôt terminés. Des photos à venir très bientôt !

Des demandes de subventions pour les prochaines réalisations

Lors du dernier conseil municipal du 9 juin, les élus municipaux ont voté deux demandes de subventions auprès du conseil départemental de l'Oise :

- Une demande relative à la future réalisation de la liaison douce qui sécurisera l'entrée de ville sens Rochy – Hermes et qui viendra parfaire le maillage avec l'actuelle Trans'Oise présente rue du gravier – RD12.

Une demande de 126 595 € est déposée pour un montant prévisionnel de travaux de 308 776 € HT ;

- Une demande relative à la remise à niveau de notre système de vidéo-protection. En effet, les caméras datent d'une dizaine d'années et sont obsolètes. Par ailleurs, il convient de prévoir le remplacement des batteries qui sont également vieillissantes.

Une demande de 17 510 euros est ainsi sollicitée pour un coût prévisionnel de 40 209 € HT. ●



Après de longs mois d'échanges avec la SNCF et les services du Département de l'Oise, les travaux de finalisation du carrefour de la sente fontaine à Loups et de la RD 234 sont terminés ! ●



Les tarifs et conditions de la salle des fêtes et des salles annexes sont revus !

La tarification de la salle des fêtes est ancienne et n'apparaît plus cohérente avec le niveau de confort et d'équipements de celle-ci. C'est pourquoi, la tarification sera revue à compter du 1er janvier 2024, selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessous.

Nous rappelons que toutes les demandes de location doivent faire l'objet d'une demande écrite avec les informations suivantes : identité du locataire, adresse, motif de la demande, nombre de personnes concernées. ●

Tarification salles des fêtes et salles annexes							
SALLES DES FÊTES							
HABITANTS DE BAILLEUL				HORS HABITANTS DE BAILLEUL			
Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	A la journée Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	A la journée Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	A la journée Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril
500€	600€	250€	300€	900€	1000€	450€	500€
En cas de location dès le vendredi 15h (sous réserve de la disponibilité de la salle des fêtes)		Caution salle des fêtes		Forfait Ménage		Association (gratuité une fois par année civile pour les manifestations ou assemblée qui ne peuvent se tenir en salles annexes)	
50 € en plus		1000€		150€		100€ (le week-end) 50€ pour une journée	

Tarification salles des fêtes et salles annexes							
SALLES ANNEXES							
HABITANTS DE BAILLEUL				HORS HABITANTS DE BAILLEUL			
Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	A la journée Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	A la journée Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril	Du samedi 9h au lundi 8h30 Période du 1 ^{er} mai au 31 octobre	A la journée Période du 1 ^{er} novembre au 30 avril
100€	150€	50€	75€	200€	250€	75€	100€
Caution salle des fêtes		Forfait Ménage		Association (gratuité de la salle pour les réunions de bureau ou assemblée)			
500€		50€		30€			

Rendez-vous le dimanche 3 septembre pour La Bailleulade, 6^{ème} édition

LA BAILLEULADE
une rentrée conviviale !



Cette année encore l'équipe municipale et les agents ont à cœur de vous faire passer une belle journée rythmée par la découverte des associations sportives et culturelles du territoire, un spectacle, une animation incroyable avec la présence de la boulangerie et du Verger !

Notez d'ores et déjà cette date et venez en mairie commandez vos repas avant le 21 août 2023 !